

Image not found or type unknown



rdv ccam et mariage a la mérie

Par **linda444**, le **20/02/2012** à **12:44**

bonjour ,je salut toute le monde dans ce forrum et merci pour toutes les renseignements,je voudrai vraiment vous posez qqs questions,mon future conjoint qui est franco algerien va venir le mois prochain en algerie,et cela pour deux raison,faire le dossier de ccam,et l'audition(nous deux),apres on compte faire l'acte de mariage tt de suite car c'est carrément impossible qu'il reviens une seconde fois.est ce que cela va pas nous poser de problème après.

je confirme que c'est vraiment impossible qu'il reviens une seconde fois.

j'espère que vous me donniez la procédure exacte à suivre.Merci beaucoup